

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210923-D_23_09_2021_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

Affichage : 05/10/2021

Délibération n°23-09-2021-018

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Jeudi 23 septembre 2021*

Date de convocation	17 septembre 2021
Date d'affichage	17 septembre 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	48 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 23 septembre à 18h30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 41 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHE'T, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient représentés : 2 - M. Joël CIRON représenté par M. Dominique POUTOIRE, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

Etaient excusés : 7 - M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Nadège PIOGER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE URBANISME 2021

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget annexe Urbanisme 2021 voté le 14 avril 2021,
Vu la délibération n°05-07-2021-023 en date du 5 juillet 2021 portant sur la décision modificative n°1 du budget annexe urbanisme,
Vu le rapport présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°2 du budget annexe urbanisme 2021 :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
D 011	6188	Autres frais divers	0 €	+	5 130 €	5 130 €
D 011	62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	18 750 €	-	630 €	18 120 €
D 023	023 OS	Virement à la section d'investissement	600 €	+	7 900 €	8 500 €
TOTAL DEPENSES						12 400 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
R 74	74751	Subvention collectivité locale	57 659 €	+	12 400 €	70 059 €
TOTAL RECETTES						12 400 €

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
D 20	2051	Concessions, droits similaires...	0 €	+	7 900 €	7 900 €
TOTAL DEPENSES						7 900 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
R 021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	600 €	+	7 900 €	8 500 €
TOTAL RECETTES						7 900 €

Au regard de cette décision modificative n°2, le budget annexe ZA Urbanisme 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2021	DM n°2	BP 2021 ACTUALISE
Section de fonctionnement	201 050 €	12 400 €	213 450 €
Section d'investissement	4 584 €	7 900 €	12 484 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0

Le Président

Fait et délibéré en séance publique

Le 23 septembre 2021

M. Didier REVEAU

Pour extrait conforme

Le 24 septembre 2021